

La Faye - Joubert - Brodillon

Sentier N°2

Longueur 12 km – Durée : 4 h
Dénivelé cumulé + 331 m
Alt. Mini : 840 m / Maxi : 1012 m



Emprunter à gauche la rue devant le lavoir puis à droite une rue étroite qui rejoint la RD 501. Traverser la route et prendre l'allée de la Croix Rouge. A l'embranchement de la Croix, descendre le chemin de droite. A la jonction avec la route goudronnée des Montagnes, prendre à gauche, traverser une seconde route. Après quelques mètres, prendre le chemin à gauche qui descend et rejoindre le Monteil.

Passer devant une croix en granit puis emprunter la route à droite. Au pylône transformateur, monter le chemin à gauche. Continuer tout droit, passer devant le camping de la Cordelière, 100 m plus loin prendre le chemin à gauche. Aux Fournaches, emprunter la route sur quelques mètres puis à gauche le chemin qui s'enfonce dans les bois. Suivre le balisage jusqu'à Joubert. Prendre la route à gauche puis continuer tout droit (attention sentier St-Genest-Malifaux qui part par le chemin de droite).

Poursuivre tout droit au niveau de la vierge. Après Joubert, prendre le chemin de gauche. Descendre dans les bois. Au croisement de plusieurs chemins, continuer tout droit puis emprunter le chemin à gauche. Descendre jusqu'à Brodillon, traverser le pont, rester sur la RD 10 (attention à la circulation) et prendre la première route à gauche. Après 200 m, bifurquer à droite et suivre le chemin, un tronçon est goudronné, continuer toujours tout droit, vous repasserez devant la croix rouge avant de rejoindre le village.



Marlhes

1320 habitants, les « Marlhiens/Marlhiennes »
Altitude du bourg : 960 m
Superficie communale : 3260 ha
Site internet : www.marlhes.fr



Crédits photos : Mairie

Située au cœur du Haut Pilat, un plateau granitique à 1000 m d'altitude, la commune de Marlhes s'étend sur 3200 ha de prés et de forêts, offrant aux marcheurs une diversité de sentiers et de routes forestières. Ils permettent de découvrir, entre 800 m et 1 200 m d'altitude, des paysages variés.

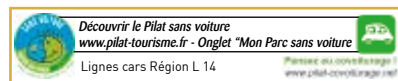
Au détour d'un chemin les points de vue sont nombreux : Monts du Velay et du Forez, villages voisins. Le bourg de Marlhes n'est jamais loin, on peut apercevoir la flèche du clocher de l'église, la « cathédrale des hauts plateaux ».

Pour prendre encore plus de hauteur, il faut monter au crêt de Chaussître. Culminant à 1280 m d'altitude, c'est un but de promenade incontournable, été comme hiver. Classé Natura 2000, ce site fait l'objet d'une protection particulière, des troupeaux pâturent l'été pour entretenir les landes et pelouses qui abritent une faune et une flore diversifiées.

Entre « pierre et forêt », les hameaux du Rosey, l'Allier, Le Temple, Joubert, la Faye sont autant de lieux pour découvrir le patrimoine et l'histoire de Marlhes.

La vie locale est riche et active grâce aux associations qui organisent des manifestations toute l'année. Les commerces (boulangerie, épicerie, bar-tabac, boucherie...) sont regroupés dans le village et deux restaurants proposent leurs services. Les hébergements proposés par les particuliers, gîtes, camping, vous accueillent toute l'année pour découvrir ou redécouvrir la région.

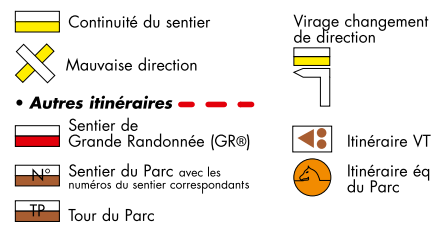
Office de tourisme du pilat, bureau de Saint-Genest-Malifaux : www.pilat-rando.fr



Tous les itinéraires de randonnées du Parc du Pilat sont disponibles sur le site internet pilat-rando.fr et sur la web application en scannant le QR code



• Sentiers décrits dans ce guide



Code de balisage

Ces itinéraires sont entretenus et balisés par la commune de Marlhes.
Pour tous problèmes rencontrés vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Tél : 04 77 51 80 57
Création graphique Réponse Édition - Mise en page et impression Baylon-Villard 04 75 34 18 34 - Imprimé sur papier recyclé.



Promenades
dans le Parc

Marlhes

Le Suc
du Rondet

La Faye
- Joubert
- Brodillon

Le Rosey -
Chaussître -
La Béate



Le Suc du Rondet

Sentier N°1

Longueur 7 km – Durée : 2 h
Dénivelé cumulé + 165 m
Alt. Mini : 905 m / Maxi : 1019 m

Partir tout droit par la rue de l'Aubépine. Continuer toujours tout droit et monter en direction des Granges. Prendre à droite à la croix des Granges en haut de la montée, profitez-en pour admirer la vue sur Marlhes et ses alentours. Prendre le 1er chemin sur votre droite, il vous mènera jusqu'à la D 501, la longer sur votre gauche avec prudence jusqu'au panneau d'entrée dans la Haute-Loire puis descendre le chemin sur votre droite et remonter à travers le bois des Sapées jusqu'à la piste forestière.

Prendre à droite au 1er carrefour, puis de nouveau à droite au 2^{ème} carrefour, le chemin devient humide et descend jusqu'à la Maison de l'eau.

Possibilité d'emprunter le sentier d'interprétation du Sapée (3 km – 1h30) - Table de lecture du Paysage et découverte du Patrimoine de Marlhes.

Arrivé à la Maison de l'eau, rejoindre la route D 10 par la petite route et tourner à droite en direction de Marlhes sur la D 10 toujours avec prudence, prendre le 1er chemin à droite dans un virage qui vous amènera directement sur la place de l'église.



Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : soyez prudents
- Gardez les chiens en laisse
- Remportez vos déchets
- N'allumez pas de feu
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

La morsure des tiques peut entraîner de graves maladies, en prévention :

- porter des vêtements couvrants
- utiliser des répulsifs
- s'examiner au retour
- retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus - consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours
composer
le 18 ou le 112.



Sentiers VTT

Ces itinéraires sont praticables à pied et en VTT, départs derrière l'église au panneau d'information.

LES MONTS DU PILAT

VIRONS VÉLO

Virons vélo propose 4 boucles balisées de difficultés croissantes empruntant chemins et petites routes : 4.8 km - 4.9 km - 8.5 km - 12 km.

Les parcours sont téléchargeables sur l'application gratuite France Touristic.

Scannez ce QR code pour télécharger les parcours depuis l'appli France Touristic

Boucle VTT n°25

Longueur : 12 km - Durée : 1h30

Vous rejoindrez la rivière Semène en passant par La Faye, le Monteil, puis, retour sur Marlhès par le bois de Maboeuf. Topo guide du Pilat en vente dans les offices de tourisme du Parc.

Départ des sentiers derrière l'église au panneau d'information.
Salle des marcheurs à disposition à l'arrière de l'église : tables, point d'eau.

Le Rosey - Chausstre - La Béate

Longueur 13,7 km – Durée : 5h
Dénivelé cumulé + 341 m
Alt. Mini : 937 m / Maxi 1150 m

Sentier N°3

Prendre la rue des Narcisses en direction de la Chaux puis la rue de la Chiratte. Après les maisons, continuer sur le chemin, traverser le ruisseau l'Ecotay et monter jusqu'à rejoindre le chemin forestier de Beaudier. Tourner à gauche pour rejoindre le hameau du Rosey.

Emprunter la route jusqu'au centre du hameau et la maison de naissance de Saint-Marcellin Champagnat, fondateur des frères maristes. Prendre le chemin à gauche de la taverne du Rosey (départ du sentier Marcellin Champagnat, balisage marron et blanc) et rejoindre la RD 74. La couper avec prudence, cheminer dans les bois. Suivre le balisage sur 1.5 km. Traverser la route de Montaron et continuer tout droit sur le chemin de la Rochette.

Après le bois de hêtres, il est possible de monter au sommet de Chausstre (alt 1240 m) en prenant le sentier à droite, sinon, continuer tout droit dans la lande. Chausstre bénéficie d'un statut de réserve biologique dirigée et d'un classement site Natura 2000 afin de préserver sa richesse écologique.



A la sortie du bois, dans la clairière de Valadon, emprunter la route du Tracollet à gauche, après 600 m prendre un chemin en herbe sur la gauche et rejoindre la RD 501. La couper avec prudence pour arriver à l'Allier. La Maison de la Béate est à quelques pas, visite et expositions à la saison estivale. Avant les dernières maisons, prendre sur la gauche impasse des brebis. Suivre le chemin jusqu'à la route des Bonneaux. Continuer tout droit et à l'épingle, poursuivre sur le chemin jusqu'à la route de la Grange. Prendre à droite sur 100 m et prendre le chemin à gauche à la Croix. Poursuivre tout droit pour regagner le village.

Traverser la RD 501 avec prudence et prendre le sentier qui passe derrière la caserne des pompiers, regagner le bourg par la rue du Rieu Marlhien et la place de la Chaux.